

COMMUNE
d'ARBUSIGNY
HAUTE-SAVOIE
74930



RECENSEMENT DES FRONTALIERS

(Travailleurs frontaliers OU double nationaux OU Suisse)

A quoi sert ce recensement ? Chaque année, le canton de Genève octroie une compensation financière aux communes françaises dans lesquelles vivent les travailleurs frontaliers. Les sommes versées sont calculées en fonction du nombre de frontaliers résidant sur la commune. Ce recensement est rapide, il ne vous coûte rien et il n'a aucune incidence sur votre déclaration de revenus. Merci de compléter et de nous retourner ce formulaire.

NOM de naissance :

NOM marital :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité : Français(e) Suisse Franco-Suisse Autre

Résidence principale sur la commune depuis le :

Adresse :

Nom de votre employeur :

Adresse de votre employeur :

N° de carte de travail :

Date de délivrance de la carte de travail :

Fait à ARBUSIGNY, le